COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 26 septembre – 2 octobre 2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

- **Alliance Vanille.....4**
- **La signature de l'accord Alliance Vanille a été faite**
- **Air Austral, pilier de l'"Alliance Vanille"**
- **Ce rapprochement de compagnies concurrentes de l'océan Indien est présidé par le Pdg d'Air Austral.**
- **Le tissage du régional....**
- **Alliance Vanille : une coopération entre 5 compagnies aériennes de l'océan indien**
- **Accord de coopération.....8**
- **E-Governance : Ce que L'Estonie peut nous apprendre**
- **e-Gouvernance – La COI et l'Estonie signent un accord**
- **Guests form Mauritius and Indian Ocean Commission**
- **Estonian X-road and digital identity will be implemented in Mauritius and in the Indian Ocean Commission Member States**
- **Biodiversité.....11**
- **Gestion durable des récifs-La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores**
- **La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores**
- **La surveillance des coraux aux Comores**
- **LA valeur économique des coraux pour l'OI est estimée à environ 7 Md de dollars**
- **Ilot Gabriel : la renaissance d'un sanctuaire**
- **Developpement Durable.....26**
- **Artisanat : le recyclage source de revenus**
- **Pêche27**
- **Pecheurs sur la touche « Pa pik nou ourit »**
- **Greenpeace dénonce la décision de Sapmer d'augmenter ses prises de thons dans l'océan indien**

- **Energie renouvelable.....33**
- **Seychelles : L'archipel veut produire d'ici 2020 environ 15% de ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables**
- **Economie.....34**
- **A New York: SAJ vante les atouts de Maurice comme tremplin vers l'Afrique**
- **CEOI : améliorer les échanges inter-îles**

Alliance Vanille

Gaston Fiononana

La signature de l'accord Alliance Vanille a été faite.

25/009/02015



Le décollage du programme de coopération entre les compagnies aériennes de l'Indianocéanie a eu lieu à Antananarivo le 21 septembre dernier. Cette alliance économique a été signé par plussieurs compagnies, plus précisément entre Air Seychelles, Air Austral, Air Mauritius, Int'Air Iles et Air Madagascar. Le Président de la République Hery Rajaonarimampianina s'est félicité de cet évènement mémorable c'est une grande avancée dans l'histoire commune des îles de l'Océan Indien. Cette synergie entre les compagnies aériennes des pays membre de la Commission de l'Océan Indien marque la volonté ce chaque pays à vouloir atteindre ensemble, main dans la main, un objectif final qui est le développement socio-économique.

Les signataires de cet accord sont animés d'une volonté d'amélioration globale de la compétitivité dans le bassin de l'Océan Indien. Renforcement de l'offre, engagement, développement et accroissement des échanges commerciaux sont les maitres mots des membres de cette alliance.

Le Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina a clairement annoncé que cet accord « ne nous apportera que des bienfaits, grâce à une avancée dans la connectivité aérienne. » En effet, cette stratégie de coopération est une défense contre la rude concurrence qui règne dans le monde du tourisme et des compagnies aériennes. Le Che de l'Etat a aussi ajouté que

« l'Alliance Vanille est une formule intelligemment conçue, et techniquement viable pour nos iles, notamment en ce qui concerne le développement du secteur tourisme, et c'est essentiel pour garantir des retombées économiques sur le long terme pour chaque pays ».

Pour Le Secrétaire Général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, cette alliance est « un motif de satisfaction, grâce à l'impulsion donnée par Madagascar qui assure la présidence de la COI. Nos compagnies aériennes sont unies autour d'objectifs communs, image d'une prise de conscience nouvelle par rapport à l'Indianocéanie. »

Le Président de l'Alliance Vanille Marie-Joseph Malé a quant à lui expliqué que « La connectivité est un moteur, un préalable au développement économique endogène des îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien. C'est une politique volontariste d'amélioration de la connectivité aérienne. Un outil principal, une coopération autour d'une ambition commune. Dans un contexte de globalisation accrue, l'union s'impose ».

Le Ministre malagasy du tourisme, des transports, et de la météorologie a, pour sa part, parlé de l'efficacité de la combinaison des secteurs du transport aérien et du tourisme qui est basée sur « une synergie franche et sur une politique cohérente entre les îles » concrétisé justement par cette Alliance Vanille.

http://gastonfiononana.blogspot.com/2015/09/la-signature-de-laccord-alliance.html

Tour hebdo
Le portail des professionnels du voyage

Air Austral, pilier de l'"Alliance Vanille"

30/09/2015

Ce rapprochement de compagnies concurrentes de l'océan Indien est présidé par le Pdg d'Air Austral.



Air Austral, Air Mauritius, Air Seychelles, Air Madagascar et la comorienne Inter Ile Air se regroupe dans l'"alliance Vanille", présidée par le Pdg d'Air Austral ©DR

Que vont faire ensemble Air Austral, Air Mauritius, Air Seychelles, Air Madagascar et la comorienne Inter Ile Air ? Elles viennent de signer un accord de coopération multilatérale baptisé « alliance Vanille », une entité que préside Marie Joseph Malé, Président Directeur Général d'Air Austral. Cela ressemble à un vœu pieu d'hommes politiques peu au fait des réalités du transport aérien.

L'alliance Vanille a été portée sur les fonds baptismaux par François Hollande lors de son voyage aux Comores l'été dernier pour le somment de la Commission de l'Océan Indien. En pratique, les compagnies concernées sont concurrentes et ne peuvent parfois même pas échanger des passagers.

Air Madagascar est en liste noire européenne, ce qui interdit le code share mais elle pourrait sortir de cette annexe B l'an prochain. Aucune compagnie comorienne n'est autorisée à voler dans les cieux régis par l'Europe, l'aviation civile locale n'étant pas jugée suffisamment fiable, comme elle l'a montré lors du crash de la Yemenia.

Pass Vanille déjà en vigueur entre les différents partenaires

Au-delà des contraintes techniques et règlementaires, la concurrence est sévère et s'accommode mal d'une alliance. Va-t-on marier Air Austral avec Air Mauritius, cette dernière étant dans le giron d'Air France ? A moins qu'Etihad, via sa filiale Air Seychelles, ne cherche à manger les deux précédentes ?

Marie Joseph Malé semble plus optimiste. *"Nous avons des préoccupations communes comme la baisse des taxes aériennes qui représentent 70 à 80 euros pour un billet à 140 euros vers Maurice. Notre coopération s'inscrit dans un environnement rapproché qui peut apporter une valeur ajoutée à chaque compagnie. Ainsi proposer dix vols par jour pour une même desserte avec certains partants entre cinq et dix minutes d'écart est un non sens. Nous allons lancer plusieurs chantiers concrets d'ici à la fin de l'année et nous nous inscrivons dans la durée. Il existe déjà le pass Vanille que nous avons mis en place avec nos partenaires".* Cette alliance Vanille, si elle débouche sur des réalités pour les passagers, intéressera la

clientèle affaires de l'océan Indien, les touristes locaux et les touristes internationaux venus dans la zone avec Air Austral, Air Mauritius, Air Seychelles ou Air Madagascar.
Les flux locaux restent modestes : 180 000 passagers entre La Réunion et Madagascar, 546 000 vers Maurice. 8 800 vers les Seychelles, selon les chiffres de la DGAC.

http://www.tourhebdo.com/actualites/detail/88253/air-austral-pilier-de-l-alliance-vanille.html

SOCIÉTÉ Al-watwan N° 2767 du lundi 28 septembre 2015

Alliance Vanille: Une coopération entre 5 compagnies aériennes de l'océan Indien

DESSERTE. *Cinq compagnies aériennes de la région ont affirmé leur volonté de coopérer pour améliorer la connectivité aérienne régionale. Cette collaboration concernent les domaines des ventes, de la promotion, de la formation et de la fidélisation. Elles s'engagent également à assurer l'attractivité des tarifs.*

Les compagnies aériennes Air Austral, Air Madagascar, Air Mauritius et Air Seychelles ainsi que la compagnie comorienne Inter Iles Air ont signé lundi 21 septembre à Antananarivo, un accord de coopération créant l'Alliance Vanille. L'accord vise *"l'amélioration globale de la compétitivité régionale par le renforcement de l'offre touristique, le développement du trafic, la facilitation des affaires et l'accroissement des échanges commerciaux dans l'Océan Indien"*.
La cérémonie de signature s'est déroulée au palais présidentiel d'Iavoloha sous le haut-patronage du président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, et sous l'égide du Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (Coi), Jean Claude de l'Estrac.
A travers cet accord, les cinq compagnies aériennes ont affirmé leur volonté de coopérer pour améliorer significativement la connectivité aérienne régionale.
Dans les faits, les membres de l'Alliance Vanille vont collaborer, entre autres, dans les domaines des ventes, de la promotion, de la formation et de la fidélisation. Ils s'engagent également à assurer l'attractivité des tarifs.
«*Cet accord, c'est du bonheur et des emplois pour nos* îles», a déclaré le président de la République de Madagascar, selon un communiqué publié de la Coi. Il aurait également déclaré que «*l'histoire retiendra ce saut qualitatif qui fait de l'Alliance Vanille une formule intelligente pour nos îles et une source de recettes en devenir.*» Dans ce même communiqué, le Pdg d'Air Austral et président de l'Alliance vanille, Marie Joseph Malé, a confirmé que «*nous sommes tous convaincus que le renforcement de nos liaisons aériennes est un moteur, voire un préalable, au développement économique endogène de notre région.*»

Une coopération appelée à évoluer

Particulièrement satisfait de cet aboutissement, Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, a d'ores et déjà invité les compagnies aériennes à voir plus loin. «*Notre coopération renforcée aujourd'hui doit annoncer des évolutions encore plus significatives*», a-t-il dit.
Au nom de l'Union des Comores, la compagnie aérienne Inter îles Air a déclaré s'être engagé pleinement dans ce projet à la fois économique et fraternel pour permettre au plus grand nombre de découvrir l'archipel des Comores et tout le Sud-Ouest de l'Océan Indien.
«*A travers ce projet, nous contribuons encore davantage au désenclavement des îles de la lune en permettant aussi aux comoriens de partir plus facilement à la découverte de toutes les îles de notre région et du reste du monde*», a souligné Seffoudine Inzoudine, directeur général d'Inter Iles Air.

Ali Abdou



Air Vanille Madagascar-Austral-Seychelles-Mauritius

Accord de coopération

La Sentinelle

L'express 28 sep 2015

E-GOVERNANCE

Ce que l'Estonie peut nous apprendre

Une double délégation est en Estonie actuellement et ce, jusqu'au 3 octobre. Le but : se familiariser avec les systèmes mis en place dans ce pays entièrement informatisé et à la pointe en matière de technologie et de communication.



C'EST mercredi que Maurice devrait signer un accord avec l'Estonie. Le but : profiter de l'expertise de cet État d'Europe orientale complètement informatisé en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). Maurice devrait ainsi calquer son cadre légal, ses *e-services* et son *e-government* sur ceux de l'Estonie.

Des négociations ont déjà été entamées. Elles portent, par exemple, sur le système de signature digitale et d'identification électronique, tout en se servant de la carte d'identité nationale pour voter, payer ses impôts et même pour les recensements par voie électronique.

D'ailleurs, ce que Maurice conteste – c'est-à-dire l'utilisation de cartes d'identité électroniques –, l'Estonie, l'a mis en œuvre il y a plusieurs années déjà. Toutefois, des informations seront apportées aux Mauriciens sur tout ce qui a trait à l'aspect sécurité des données biométriques et sur les infrastructures nécessaires pour éviter des attaques et rendre le pays sécurisé. L'expertise estonienne est également recherchée pour la mise sur pied d'une *e-Academy*.

LOURDS INVESTISSEMENTS

Comment en est-on arrivé à s'intéresser à l'Estonie ? En fait, le savoir-faire de ce pays a été exposé à Maurice en octobre 2014. C'était lors d'une conférence de la Commission de l'océan Indien (COI) sur la collectivité numérique. Un rapport, commandité par la commission et financé par l'Union européenne, a d'ailleurs été présenté aux pays-membres de la COI.

Dans ce document, les experts soulignent la nécessité d'un nouveau cadre juridique, les besoins de formation, l'importance d'une harmonisation des politiques d'investissement, entre autres. «*La COI joue ici son rôle de catalyseur. La connectivité numérique ne peut pas non plus être traitée de manière isolée par chacun de nos pays-membres. Il est impérieux de chercher une cohérence dans les projets d'investissement en termes d'infrastructure. Le but étant d'optimiser les lourds investissements qui sont nécessaires pour améliorer l'accès aux larges bandes passantes notamment*», explique Jean Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la COI.

Ce dernier est d'ailleurs à la tête d'une délégation, composée d'experts des TIC des pays-membres, qui se trouve actuellement en Estonie. Et ce, jusqu'au 3 octobre pour des négociations. Une autre délégation s'y trouve aussi. Elle est conduite par le ministre de la Technologie de la communication et de l'innovation Roshi Bhadain, accompagné de son secrétaire permanent Jugdish Phokeer et du responsable du National Security Service Lochkhdev Hoolash.

Fabrice JAULIM

POURQUOI L'ESTONIE ?

L'Estonie est vingt fois plus grande que Maurice. Pourtant, cet État d'Europe orientale compte une population de 1,3 million d'habitants. Un nombre très proche de celui de Maurice. Ayant accédé à l'indépendance en 1991, il n'a fallu à l'Estonie qu'une vingtaine d'années pour devenir l'un des pays les plus avancés technologiquement grâce à un investissement intelligent dans les outils technologiques ainsi que dans l'éducation de sa population. Elle est aujourd'hui connue comme «le tigre baltique». Cela, pour avoir su tirer avantage de sa croissance économique rapide. En 2007, l'Estonie est devenue le premier pays à autoriser le vote en ligne dans une élection. Elle détient le record pour les start-ups. Ses citoyens peuvent payer pour les places de parking avec leurs cellulaires et leurs dossiers de santé sont stockés dans un système «cloud». Ils paient même leurs impôts de chez eux, en cinq minutes, grâce à des cartes d'identité dites «intelligentes». Les Estoniens ne connaissent pas les salles d'attente ou la faible connectivité. Tout y est informatisé. C'est pour ces raisons que la COI et Maurice ont décidé de prendre exemple sur ce pays.

LA COI SOUHAITE UNE BANDE PASSANTE INTRA OCÉAN INDIEN

Si le secrétaire général de la COI et deux autres membres sont en Estonie, c'est dans le but de s'imprégner de la connaissance estonienne en matière de technologies et de signer des accords. «L'objectif de cette mission est de se familiariser avec le modèle estonien de l'e-government. Nous souhaitons établir un transfert de technologies. Pour ce faire, les pays-membres devront prendre des dispositions administratives, juridiques et infrastructurelles», explique Jean-Claude de l'Estrac. En fait, la commission se focalise sur 2020-25. C'est durant cette période que la consommation des pays-membres de la COI en termes de connectivité nécessitera «du très haut débit». Or, des câbles passant par les îles auront plus de dix ans. Un autre aura atteint ses 20 ans d'existence.

De plus, la connectivité dans la région est beaucoup plus coûteuse qu'en Afrique. «Nous voulons bouger vers la collectivité numérique. Pour cela, il faudra une bande passante dédiée aux îles», indique le secrétaire général de la COI. Cette réflexion découle d'un rapport soumis aux pays-membres en avril. Celui-ci s'intitule : «Feasibility study for improving the digital broadcast offer and competitiveness in Indian Ocean Islands».

La COI entamera ainsi des discussions pour une harmonisation des normes, des lois et des infrastructures. Une stratégie régionale qui devrait permettre de faire baisser les prix et offrir du très haut débit aux États-membres comme Maurice, les Seychelles et La Réunion.

e-Gouvernance – La COI et l'Estonie signent un accord

01.10.2015

L'Estonie n'est pas seulement le pays du Skype, c'est aussi un pole par excellence en matière de gouvernance numérique. Une délégation de la Commission de l'Océan indien (COI), conduite par Jean Claude de l'Estrac a séjourné dans ce pays balte pour voir de près les expériences estoniennes dans l'e-gouvernance. Hier, la COI et l'e-Governance Academy d'Estonie ont signé un accord de coopération en matière de e-gouvernance. Un accord qui va concrétiser la décision du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier portant sur la création d'une e-Governance Academy régionale à Maurice. « L'Estonie, ce petit pays d'1,3 million d'habitants, est un exemple qui inspire les pays de la COI. C'est tout l'État et ses services qui sont passés au numérique en assurant la confidentialité des données, la transparence et l'efficacité. C'est d'ailleurs ce qui contribue à faire des entreprises estoniennes des modèles d'innovation qui s'exportent avec succès. C'est là toute l'ambition que nous avons pour l'Indianocéanie », s'est réjoui Jean Claude de l'Estrac. La COI entend mettre à la disposition de ses pays membres, les expériences et expertises de ce pays balte dans le domaine de l'infrastructure (X-Road).

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/e-gouvernance-la-coi-et-lestonie-signent-un-accord-44356/

Guests form Mauritius and Indian Ocean Commission

29.09.2015

This week, 28.09 – 3.10 the delegation of the Republic of Mauritius led by Sudarshan Bhadain, Minister of Good Governance, Financial Institutions and Institutional Reforms and the delegation of the Indian Ocean Commission led by Jean Claude de l'Estrac, Secretary General visit crucial institutions in building e-governance in Estonia as well as e-Governance Academy.

Experts of the e-Governance Academy, Arvo Ott, Hannes Astok and Mari Pedak, gave an overview of the Estonian interoperability framework, ICT coordination in the public sector and management of digital identity. All these topics are important for the further cooperation on e-governance between Estonia, Mauritius and the Indian Ocean Commission.

http://www.ega.ee/news/guests-form-mauritius-and-indian-ocean-commission/

Estonian X-road and digital identity will be implemented in Mauritius and in the Indian Ocean Commission Member States

30.09.2015

Today eGA signed a cooperation agreement with the Indian Ocean Commission and with the Ministry of Financial Services, Good Governance, Institutional Reforms and Innovation of the Republic of Mauritius to cooperate in the field of information and communication technology.

The Memorandum of Understanding was signed by Arvo Ott, Executive Director of e-Governance Academy, and Sudarshan Bhadain, Minister of Technology, Communication and Innovation of the Republic of Mauritius, and Jean Claude de l'Estrac, Secretary General of the Indian Ocean Commission.

The focus of the cooperation is on implementing the national data exchange layer and on developing digital identity, basic registries and databases for the Republic of Mauritius and for the countries of the Indian Ocean Commission. Moreover, the parties will support the creation of an e-Governance Academy as a hub for the Member States of the Indian Ocean Commission and for South East Africa.

http://www.ega.ee/news/estonian-x-road-and-digital-identity-will-be-implemented-in-mauritius-and-in-the-indian-ocean-commission-member-states/

Biodiversité

Gestion durable des récifs-La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores

25 SEPTEMBRE 2015

« Observer pour mieux connaître et protéger ». La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens Comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.
Array
Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prendra fin ce 30 septembre. ?
Qu'est-ce que Reef Check ?
Développé par l'écologiste marin Dr Gregor Hodgson en 1996, Reef Check est un programme accessible car il nécessite un minimum de connaissances scientifiques et naturalistes et peut être pratiqué dans les lagons peu profonds. Selon une procédure standardisée sur le plan international, Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales (lagons et/ou pentes externes), en apnée ou en plongée (selon la profondeur), sur une distance de 100 mètres. (Source :www.reefcheck.fr)
Reef Check possède une Fondation basée aux Etats-Unis. Cet organisme non gouvernemental se consacre à la conservation des récifs coralliens tropicaux et des récifs rocheux californiens. Elle collecte des données grâce à une équipe de volontaires issus de 80 pays.
Le réseau régional récif corallien de la COI et la Convention de Nairobi
Le réseau récif des Comores fait partie intégrante du Réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be, Madagascar, en octobre 1997. Ce réseau a pour objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de la région, notamment à travers la conservation des récifs coralliens et de ses écosystèmes.
Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi, qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud).
La "Regional Coral Reef Task Force" constitue une plateforme d'échanges et de capitalisation des expériences en vue du renforcement des capacités de ses membres. De plus, elle permet de mettre en œuvre des projets conjoints innovants pour une gestion plus efficace et harmonisée des récifs coralliens dans tout le bassin occidental de l'océan Indien.
Une valeur économique de 7 milliards de dollars pour l'océan Indien
Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique…).
Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25% des espèces marines connues. Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15% des récifs mondiaux.
Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante évolution : blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.
La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30% sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan Indien, et 30% de plus seront menacés d'ici 2020 (source : manuel de suivi des récifs coralliens — îles du sud-ouest de l'océan Indien —

Commission de l'océan Indien, juin 2014). Au final, la santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.

http://africa1.com/spip.php?article58837

Gestion durable des récifs-La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores

25/09/2015

« Observer pour mieux connaître et protéger ». La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens Comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.

Array

Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prendra fin ce 30 septembre. ?

Qu'est-ce que Reef Check ?

Développé par l'écologiste marin Dr Gregor Hodgson en 1996, Reef Check est un programme accessible car il nécessite un minimum de connaissances scientifiques et naturalistes et peut être pratiqué dans les lagons peu profonds. Selon une procédure standardisée sur le plan international, Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales (lagons et/ou pentes externes), en apnée ou en plongée (selon la profondeur), sur une distance de 100 mètres. (Source : www.reefcheck.fr)

Reef Check possède une Fondation basée aux Etats-Unis. Cet organisme non gouvernemental se consacre à la conservation des récifs coralliens tropicaux et des récifs rocheux californiens. Elle collecte des données grâce à une équipe de volontaires issus de 80 pays.

Le réseau régional récif corallien de la COI et la Convention de Nairobi

Le réseau récif des Comores fait partie intégrante du Réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be, Madagascar, en octobre 1997. Ce réseau a pour objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de la région, notamment à travers la conservation des récifs coralliens et de ses écosystèmes.

Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi, qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud).

La "Regional Coral Reef Task Force" constitue une plateforme d'échanges et de capitalisation des expériences en vue du renforcement des capacités de ses membres. De plus, elle permet de mettre en œuvre des projets conjoints innovants pour une gestion plus efficace et harmonisée des récifs coralliens dans tout le bassin occidental de l'océan Indien.

Une valeur économique de 7 milliards de dollars pour l'océan Indien

Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique…).

Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25% des espèces marines connues. Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15% des récifs mondiaux. Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante évolution : blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.

La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30% sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan

Indien, et 30% de plus seront menacés d'ici 2020 (source : manuel de suivi des récifs coralliens — îles du sud-ouest de l'océan Indien — Commission de l'océan Indien, juin 2014). Au final, la santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.

http://africanmanager.com/gestion-durable-des-recifs-la-commission-de-locean-indien-renforce-la-surveillance-des-coraux-aux-comores/

Gestion durable des récifs-La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores

25 SEPTEMBRE 2015



« Observer pour mieux connaître et protéger ». La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens Comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.

Array

Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prendra fin ce 30 septembre. ?

Qu'est-ce que Reef Check ?

Développé par l'écologiste marin Dr Gregor Hodgson en 1996, Reef Check est un programme accessible car il nécessite un minimum de connaissances scientifiques et naturalistes et peut être pratiqué dans les lagons peu profonds. Selon une procédure standardisée sur le plan international, Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont

réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales (lagons et/ou pentes externes), en apnée ou en plongée (selon la profondeur), sur une distance de 100 mètres. (Source : **www.reefcheck.fr**)

Reef Check possède une Fondation basée aux Etats-Unis. Cet organisme non gouvernemental se consacre à la conservation des récifs coralliens tropicaux et des récifs rocheux californiens. Elle collecte des données grâce à une équipe de volontaires issus de 80 pays.

Le réseau régional récif corallien de la COI et la Convention de Nairobi

Le réseau récif des Comores fait partie intégrante du Réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be, Madagascar, en octobre 1997. Ce réseau a pour objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de la région, notamment à travers la conservation des récifs coralliens et de ses écosystèmes.

Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi, qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud).

La "Regional Coral Reef Task Force" constitue une plateforme d'échanges et de capitalisation des expériences en vue du renforcement des capacités de ses membres. De plus, elle permet de mettre en œuvre des projets conjoints innovants pour une gestion plus efficace et harmonisée des récifs coralliens dans tout le bassin occidental de l'océan Indien.

Une valeur économique de 7 milliards de dollars pour l'océan Indien

Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique…).

Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25% des espèces marines connues. Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15% des récifs mondiaux. Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante

évolution : blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.

La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30% sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan Indien, et 30% de plus seront menacés d'ici 2020 (source : manuel de suivi des récifs coralliens — îles du sud-ouest de l'océan Indien — Commission de l'océan Indien, juin 2014). Au final, la santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.

http://www.afrikeco.com/article46765.html

Maurice Info
www.maurice-info.mu
#mauriceinfomu

La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores

26 septembre 2015

« Observer pour mieux connaître et protéger ». La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens Comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.



Les participants à la formation Reef Check aux Comores (crédit photo : ARVAM)

Les participants à la formation Reef Check aux Comores (crédit photo : ARVAM)

Le protocole Reef Check est une méthode simple et standardisée qui permet d'effectuer le suivi de l'état de santé des récifs coralliens, en

complémentarité avec l'approche scientifique du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN).

Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prendra fin ce 30 septembre. ?

Qu'est-ce que Reef Check ?

Développé par l'écologiste marin Dr Gregor Hodgson en 1996, Reef Check est un programme accessible car il nécessite un minimum de connaissances scientifiques et naturalistes et peut être pratiqué dans les lagons peu profonds. Selon une procédure standardisée sur le plan international, Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales (lagons et/ou pentes externes), en apnée ou en plongée (selon la profondeur), sur une distance de 100 mètres. (Source : www.reefcheck.fr)
Reef Check possède une Fondation basée aux Etats-Unis. Cet organisme non gouvernemental se consacre à la conservation des récifs coralliens tropicaux et des récifs rocheux californiens. Elle collecte des données grâce à une équipe de volontaires issus de 80 pays.

Le réseau régional récif corallien de la COI et la Convention de Nairobi

Le réseau récif des Comores fait partie intégrante du Réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be, Madagascar, en octobre 1997. Ce réseau a pour objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de la région, notamment à travers la conservation des récifs coralliens et de ses écosystèmes.

Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi, qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud).

La « Regional Coral Reef Task Force » constitue une plateforme d'échanges et de capitalisation des expériences en vue du renforcement des capacités de ses membres. De plus, elle permet de mettre en œuvre des projets conjoints innovants pour une gestion plus efficace et harmonisée des récifs coralliens dans tout le bassin occidental de l'océan Indien.

Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils

participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique…).

Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25% des espèces marines connues. Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15% des récifs mondiaux.
Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante évolution : blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.

La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30% sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan Indien, et 30% de plus seront menacés d'ici 2020 (source : manuel de suivi des récifs coralliens – îles du sud-ouest de l'océan Indien – Commission de l'océan Indien, juin 2014). Au final, la santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.

http://www.maurice-info.mu/la-commission-de-locean-indien-renforce-la-surveillance-des-coraux-aux-comores.html

La gazette de Comores -30 sept-15

GESTION DURABLE DES RÉCIFS

La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores

« Observer pour mieux connaître et protéger. » La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens Comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et en Grande-Comore au travers d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.

L'objectif spécifique de l'atelier est de renforcer les capacités des membres du réseau national récif coralliens des Comores sur des méthodologies participatives de suivi des récifs coralliens s'appuyant sur les modèles du réseau mondial reef check.

Il s'agit d'une méthode simplifiée permettant d'acquérir des informations représentatives d'une zone de conservation considérable. Elle permet donc de répondre à des objectifs de gestion.

A la fin de la formation, une douzaine de membres du réseau récif des Comores devrait suivre une formation en méthodologie de suivi reef check. Chaque équipe installera sera équipée en outils méthodologiques et matériel de suivi reef check et devrait être opérationnelle en matière de collecte et de traitement des données. Le réseau récif



A l'extrême droite, Sitti Athumani.

des Comores fait partie intégrante du Réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be (Madagascar) en octobre 1997.

Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud).

Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse lourdement sur les récifs. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30% sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'Océan Indien, et 30% de plus seront menacés d'ici 2020.

Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prendra fin ce 30 septembre.

Mmagnia

L'express 30 sep 2015

COMORES

La surveillance des coraux renforcée



COI ET AVRAM

Les participants à la formation Reef Check aux Comores.

«**OBSERVER** pour mieux connaître et protéger». La devise des volontaires de Reef Check résume leur raison d'être. Une douzaine de techniciens comoriens s'initient actuellement au protocole de l'organisation non gouvernementale (ONG) Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (COI). Ce projet est financé par l'Union européenne.

Le protocole Reef Check est une méthode standardisée qui permet d'effectuer le suivi de l'état de santé des récifs coralliens, en complémentarité avec l'approche scientifique du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens. Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (AVRAM) de La Réunion, la formation a débuté le 17 septembre et prend fin aujourd'hui.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales (lagons et/ou pentes externes), en apnée ou en plongée (selon la profondeur), sur une distance de 100 mètres.

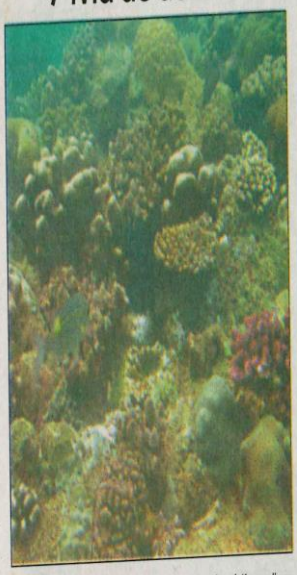
Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars américains (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique, entre autres).

Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25 % des espèces marines connues. Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15 % des récifs mondiaux. Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante évolution: blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.

La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays autour desquels se trouvent les récifs, 30 % sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan Indien, et 30 % de plus seront menacés d'ici 2020. (Source: *Manuel de suivi des récifs coralliens – îles du sud-ouest de l'océan Indien* – COI, juin 2014) La santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.

[COI]

La valeur économique des coraux pour l'OI est estimée à environ 7 Md de dollars



Le bassin occidental de l'océan Indien concentre 15% des récifs mondiaux.

La Commision de l'océan Indien (COI) a engagé une douzaine de techniciens comoriens à Anjouan et dans les Grandes Comores pour suivre l'état de santé des récifs coralliens. Ce projet de la COI est financé par l'Union europenne, et engage des partenaires tel que le Réseau Mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN) et l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM).

La surveillance du milieu Marin fait partie du programme Reef Check, dont la mise en œuvre requiert le minimum de connaissances scientifiques et qui consiste à faire appel aux volontaires pour plonger et observer l'état de santé des récifs. Selon la COI, les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, et la valeur économique pour l'océan Indien (OI) des coraux serait estimée à environ 7 milliards de dollars, si on tient compte des industries qui y dépendent, telles que la pêche, le tourisme, etc.

Le bassin occidental de l'océan Indien concentre 15% des récifs mondiaux, où pullulent une riche biodiversité. Néanmoins, force est de constater que le réchauffement climatique pèse fortement sur ces récifs, engendrant le blanchiment des coraux et l'acidification des océans. "La surpêche, la pollution, le développent de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives sont responsables des écosystèmes recifaux", a souligné la COI dans un communiqué.

Le Matina 28 Sep 2015

Gestion durable des récifs-La Commission de l'océan Indien renforce la surveillance des coraux aux Comores

25 septembre 2015

« Observer pour mieux connaître et protéger ». La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens Comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.

Le protocole Reef Check est une méthode simple et standardisée qui permet d'effectuer le suivi de l'état de santé des récifs coralliens, en complémentarité avec l'approche scientifique du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN).

Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prendra fin ce 30 septembre. ?

Qu'est-ce que Reef Check ?

Développé par l'écologiste marin Dr Gregor Hodgson en 1996, Reef Check est un programme accessible car il nécessite un minimum de connaissances scientifiques et naturalistes et peut être pratiqué dans les lagons peu profonds. Selon une procédure standardisée sur le plan international, Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales (lagons et/ou pentes externes), en apnée ou en plongée (selon la profondeur), sur une distance de 100 mètres. (Source : reefcheck.fr)

Reef Check possède une Fondation basée aux Etats-Unis. Cet organisme non gouvernemental se consacre à la conservation des récifs coralliens tropicaux et des récifs rocheux californiens. Elle collecte des données grâce à une équipe de volontaires issus de 80 pays.

Le réseau régional récif corallien de la COI et la Convention de Nairobi

Le réseau récif des Comores fait partie intégrante du Réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be, Madagascar, en octobre 1997. Ce réseau a pour objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de la région, notamment à travers la conservation des récifs coralliens et de ses écosystèmes.

Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi, qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud).

La "Regional Coral Reef Task Force" constitue une plateforme d'échanges et de capitalisation des expériences en vue du renforcement des capacités de ses membres. De plus, elle permet de mettre en œuvre des projets conjoints innovants pour une gestion plus efficace et harmonisée des récifs coralliens dans tout le bassin occidental de l'océan Indien.

Une valeur économique de 7 milliards de dollars pour l'océan Indien

Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique…).

Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25% des espèces marines connues. Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15% des récifs mondiaux.
Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante évolution : blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.

La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30% sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan Indien, et 30% de plus seront menacés d'ici 2020 (source : manuel de suivi des récifs coralliens – îles du sud-ouest de l'océan Indien – Commission de l'océan Indien, juin 2014). Au final, la santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.

Distribué par APO (African Press Organization) pour Commission de l'océan Indien (COI).

http://africa-newsroom.com/press/gestion-durable-des-recifsla-commission-de-locean-indien-renforce-la-surveillance-des-coraux-aux-comores?lang=fr

ENVIRONNEMENT

Ilot Gabriel : la renaissance d'un sanctuaire

Depuis que le site a été repris à la compagnie Blue Ocean, il a été nettoyé et des centaines de kilos de déchets devront être acheminés vers Maurice. Le but du ministère de l'Agro-industrie est d'en faire un havre de l'écotourisme.



Actuellement, la restauration de l'îlot Gabriel (à l'avant-plan) est dans sa deuxième phase. Des mesures seront prises afin que les futurs visiteurs ne dégradent pas le site.

IL faudra plusieurs mois, voire plusieurs années, avant de restaurer l'îlot Gabriel. Cette réserve naturelle ouverte d'une superficie de 42 hectares a, selon le ministre de l'Agro-industrie Mahen Seeruttun, subi de nombreuses dégradations depuis qu'elle a été louée à bail à la compagnie Blue Ocean Co Ltd. Maintenant que ce bail a été résilié et que le gouvernement a repris possession de l'îlot, des travaux ont été enclenchés pour que ce site retrouve sa splendeur naturelle. Et devienne un havre de l'écotourisme.

C'est en tout cas l'objectif du ministre, qui a visité le site hier. Ainsi, l'îlot Gabriel devrait devenir un lieu totalement protégé. Des mesures seront prises pour s'assurer que les futurs visiteurs n'introduiront aucune espèce végétale ou animale invasive, et qu'ils ne laisseront sur place aucun déchet. «*Nous allons voir comment se comportent les visiteurs et peut-être ouvrir d'autres sites à l'écotourisme*», laisse entendre Mahen Seeruttun.

RECENSEMENT DES ESPÈCES

La première phase de la restauration est déjà achevée. Il s'agissait de nettoyer l'îlot et de le débarrasser des déchets qui s'y étaient accumulés et des infrastructures installées par Blue Ocean. Les employés du service des bois et forêts et du National Park and Conservation Service (NPCS) se sont lancés à la chasse aux ordures et en ont amassé des centaines de kilos, qu'ils acheminent petit à petit vers Maurice. Des déchets qui proviennent aussi des bateaux de plaisance. Ce faisant, ces infirmiers au chevet de l'îlot Gabriel traquent aussi les espèces invasives.

Actuellement, la restauration est dans sa deuxième phase : le recensement des espèces animales et le repeuplement des plantes endémiques, comme le baume de l'île Plate – qui, comme son nom ne l'indique pas, se trouve en majorité sur l'îlot Gabriel – et le vacoa bleu.

Quant aux animaux, les officiers s'intéressent aux oiseaux marins et aux trois espèces de reptiles présentes, dont le orange-tailed skink qui a été importé de l'île Plate, où il était menacé par les musaraignes. Environ 500 reptiles ont été dénombrés pour le moment.

«*Les officiers du NPCS et le service des bois et forêts ont placé des panneaux pour conscientiser les touristes*», a déclaré Vishnu Tezoo, *Forest Conservator* au ministère.

Le bail alloué à Blue Ocean avait expiré en 2014, a expliqué Mahen Seeruttun. Puis, «*le contrat a été étendu jusqu'en 2035 mais nous avons découvert que certaines clauses importantes n'étaient pas respectées*». Le ministère a donc donné trois mois à la compagnie pour qu'elle se conforme aux conditions énoncées. «*Finalement, elle ne l'a pas fait et nous avons pris possession de l'île en résiliant le contrat en juin.*»

Fabrice JAULIM

Artisanat : le recyclage comme source de revenus

Par Courrier De Madagascar sur 26/09/2015

Les produits d'artisanat, grâce au recyclage d'objets récupérés, sont en exposition depuis hier et jusqu'à ce jour, au jardin d'Antaninarenina. C'est un événement organisé par l'Office régional du tourisme d'Analamanga (Ortana), en collaboration avec des artisans du district d'Avaradrano. « *L'objectif de cette exposition est la sensibilisation sur l'importance du recyclage des objets. Non seulement, on peut ménager l'environnement avec, mais cela permet aussi une source de revenus pour ceux qui ont un peu d'imagination et de créativité* », nous a indiqué hier la présidente de l'association EPI Avaradrano, Ratsararay Rasolonimaro.

Effectivement, au vu des produits exposés, il est tout à fait étonnant qu'on peut fabriquer, entre autres, des chaises et des tables qui sont totalement solides grâce à la récupération de vieux papiers comme les journaux. D'après le témoignage d'un artisan, la fabrication d'un fauteuil ne nécessite seulement qu'environ 10 Kg de vieux journaux. Toujours avec du papier, on peut aussi fabriquer des articles de mode comme les bijoux et les sacs à main. Tout cela, sans parler du recyclage des boîtes de conserves et des bouteilles en plastique, utilisées dans l'art de décoration, la fabrication de jouets ou encore de porte-clés.

Toutefois, le recyclage d'objets, comme tout art qui se respecte, nécessite aussi une formation de base. Et cette formation, nos artisans l'ont faite à Mahajanga le mois d'août dernier, et cela, grâce au projet Ecolab, un projet de la Commission de l'océan Indien (COI) pour une éducation au développement durable par le recyclage des déchets. « *Nous étions une trentaine à suivre cette formation. Après cette vitrine, nous emporterons nos produits pour une autre exposition à l'île Maurice le mois d'octobre prochain* », a noté la présidente de l'EPI.

Voilà un bel exemple d'activité qui mérite d'être suivi de près. En effet, rien qu'en trois mois, on peut dire que les acteurs de ce secteur arrivent déjà à produire. De plus, ils sont déjà à l'assaut du marché régional. Qui pourra dire mieux effectivement comme activité qui assure à la fois la préservation de l'environnement et une source de revenus ? Cela, sans parler de la lutte contre le chômage. Et des objets à récupérer, nous en avons beaucoup. Malheureusement, cela s'arrête seulement à un métier de survie pour les classes défavorisées.

Sera R.

http://www.newsmada.com/2015/09/26/artisanat-le-recyclage-comme-source-de-revenus/

Pêche

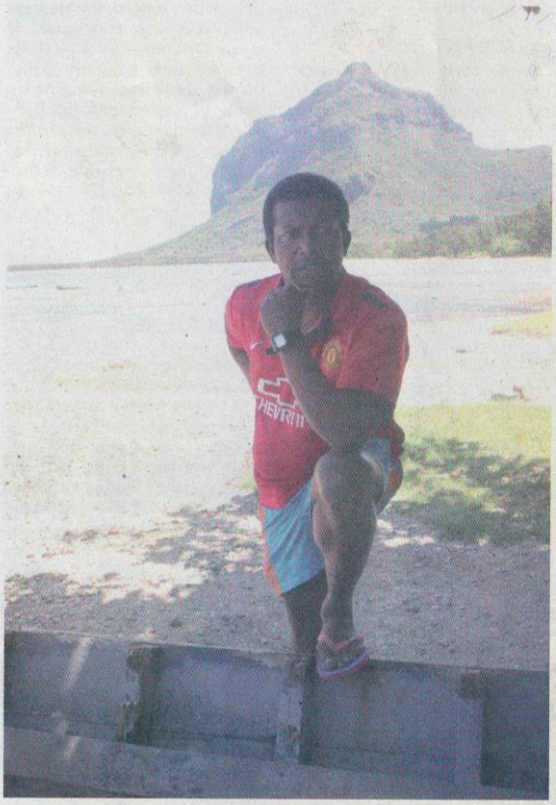
REPORTAGE

FERMETURE DE LA PÊCHE À L'OURITE

Pêcheurs sur la touche : *"Pa pik nou ourit"*

Dans une dizaine de jours, le projet pilote de fermeture de pêche à l'ourite dans le sud-est du pays prendra fin. En attendant, les pêcheurs du céphalopode font office de surveillants. Ils observent le lagon à marée basse pour tenter d'apercevoir des gens en train de pêcher l'ourite et de les en dissuader. Une tâche ingrate, pas toujours évidente à gérer, vu que cette fermeture n'a pas force de loi.

TEXTE : T.R.



Désiré Laval Guilbot s'occupe de la surveillance au Morne

De Souillac au Morne, de drôles de surveillants sont postés à divers endroits, observant le lagon. À St-Martin, petit village de pêcheurs situé entre Baie du Cap et Bel Ombre, les pêcheurs prennent très au sérieux cette initiative de fermeture de la pêche à l'ourite. Herold Auguste et une vingtaine d'autres pêcheurs surveillent le littoral. Les yeux fixés sur le lagon, ils tentent d'apercevoir des *froder* qui seraient en train de contourner le projet de fermeture de pêche à l'ourite. Dans le village du Morne, le même procédé est mis en place. Désiré Laval Guilbot, accompagné d'un ami, observe le lagon, de peur que des pêcheurs amateurs ne mettent en péril ce projet pilote. Des banderoles sont d'ailleurs visibles tout au long de cette côte pour informer les gens du déroulement de la fermeture.

Ces "gardiens de l'ourite" sont à l'affût de ceux qui ne veulent pas collaborer. Leur rôle est non pas d'interdire, mais de sensibiliser les pêcheurs amateurs sur les raisons de cette fermeture volontaire. *"D'ordinaire, ceux qui en dépendent financièrement ont compris l'enjeu de cette fermeture. Ils ont vu comment cela a pu être bénéfique à Rodrigues et souhaitent que la même chose se produise ici. Ceux que nous avons eu du mal à convaincre sont des pêcheurs amateurs. Je veux dire ceux qui vont aller* rod enn kari *quand ils sont en vacances ou en sortant du boulot. Je dois admettre que beaucoup ont compris*

qu'ils en bénéficieront eux aussi, mais il y en a encore deux ou trois qui ne veulent pas jouer le jeu. Quelques-uns travaillent à l'hôtel, ils ont déjà une source de revenus. Ils doivent comprendre que pour nous, cette ressource est importante, car notre survie en dépend", confie Herold Auguste.

RESSOURCE IMPORTANTE.

Ces surveillants en question sont des pêcheurs qui vivent de la commercialisation de l'ourite ou des pêcheurs à la ligne, qui s'en servent comme appât. Dans les deux cas, la ressource demeure importante pour eux car elle est directement ou indirectement liée à leur gagne-pain. *"Ena boukou peser ki lapes ourit pou vande, me ena ousi boukou kouma nou ki fer labwet ek li. Avek bann lapat ourit, nou al lapes an deor e nou lapes batarde, kapitenn ou beri. Se enn resours inportan."* Afin que la fermeture de la pêche au poulpe se déroule sans trop d'encombres, l'ONG Mauritius Marine Conservation Society a jugé utile de rémunérer ceux qui dépendent financièrement de l'ourite pour vivre. *"On nous donne Rs 200 par jour. Il est encourageant que l'ONG nous implique dans ce projet. On espère qu'il portera ses fruits. Jusqu'ici, tout se passe bien"*, dit Herold Auguste.

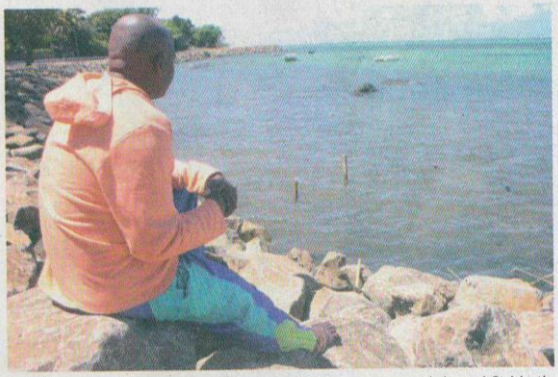
Il confie que les poulpes deviennent de plus en plus rares dans cette partie du pays, en raison, selon lui, de l'afflux d'eau douce qui pénètre le lagon, en provenance des quelques rivières avoisinantes. *"Depi de-twa lane, nou trouv li pe diminie. Tro boukou delo dou pe rant dan lagon avek larivier Belom, larivier Ste-Marie e Rivière des Galets. Kan lapli tonbe, lagon la vinn rouz partou. Ourit la ale lerla. Akoz samem kan bann la inn vinn propoz nou sa fermtir la, noun trouve ki se enn bon solision pou ogmant popilasion ourit dan nou lagon."*

FRODER.

Pour sa part, Désiré Laval Guilbot fustige ceux qui pratiquent le kitesurf aux larges de l'île aux Fourneaux, dans le lagon du Morne. *"Vous entendez ces bruits qu'ils font : ils sont également responsables du fait que les poulpes sont de plus en plus rares à entrer dans le lagon. Car elles sont effrayées par le bruit. Je pense que les autorités doivent leur donner un endroit spécifique pour pratiquer ce sport, loin des sites de pêche."*



La MMCS espère que la pêche d'ourites sera fructueuse à partir du 10 octobre



Herold Auguste scrutant le lagon à St-Martin

Nos interlocuteurs insistent sur le fait qu'aucun dérapage ne s'est produit jusqu'ici. On devine néanmoins que les joutes verbales doivent se révéler houleuses quand les surveillants tombent sur ceux qu'ils considèrent comme des froder. *"Zot bizin konpran. Si zot pa konpran, nou fer zot konpran"*, lâche Désiré Laval Guilbot.

Dans la réalité, aucune loi mauricienne ne permet à ces surveillants d'empêcher quiconque de pêcher l'ourite pendant ces deux mois de fermeture volontaire. *"Je pense que le gouvernement doit interdire aux amateurs de pêcher l'ourite pendant la fermeture. On sait que c'est un projet pilote, mais ce serait bien qu'à l'avenir, des lois nous prêtent main-forte pour la bonne marche du projet"*, confie Herold Auguste.

RÉGLEMENTATION.

La réglementation concernant la pêche à l'ourite à Maurice aborde deux aspects : la taille minimale des spécimens prélevés et la technique de pêche utilisée. Il ressort que le "bonnet" de l'ourite pris par un pêcheur ne doit pas être inférieur à 7 cm de diamètre. L'utilisation du masque et du tuba n'est pas autorisée pour pratiquer cette pêche si particulière. Cette réglementation incite les pêcheurs à convoiter le poulpe à marée basse seulement. Cela donne ainsi plus de chance aux céphalopodes de se repeupler.

Ceci dit, tout autour du pays, ils sont nombreux à faire fi de cette réglementation. C'est le cas à Pointe aux Sables, à Belle Mare ou à Rivière Noire. La Mauritius Marine Conservation Society (MMCS), qui est derrière le projet, affirme travailler actuellement sur une réglementation de la pêche à l'ourite. *"Il faudra faire de l'enforcement sur deux lois qui existent. Nous avons besoin de saisons de pêche pour que les ressources puissent se renouveler. Nous sommes déjà à un niveau où il faut prendre des mesures drastiques"*, affirment Shakti Teker, *Project Officer*.

Greenpeace dénonce la décision de Sapmer d'augmenter ses prises de thons dans l'océan indien



25 septembre 2015 1

(Agence Ecofin) - Sapmer pêchera plus pour compenser la baisse de son résultat. Le groupe français basé à La Réunion, qui est numéro deux hexagonal de la pêche au thon, a indiqué qu'il entendait «*baisser le coût relatif de la pêche en augmentant les volumes*».

Sapmer, qui réalise 40% de son CA grâce à au thon qu'il capture dans l'océan Indien, a réalisé une perte de 12 millions d'euros au terme de son exercice 2014. Si au premier semestre de son exercice en cours, le groupe est parvenu à limiter ses pertes à 3,5 millions d'euros, il entend se remettre à flot assez vite grâce à une batterie de mesures correctives comme l'option de parier sur la transformation des thons de première qualité plutôt que sur celle des thons de qualité standard.

En outre, la compagnie a changé de port de débarquement, privilégiant les Seychelles à l'île Maurice en raison de la proximité de l'archipel des zones de pêche. Ce choix, explique le site internet *Terre-net*, présente pour le Réunionnais l'avantage du gain de temps.

De son côté, l'organisation écologique Greenpeace fustige non seulement la décision de Sapmer d'augmenter ses prises mais aussi celle d'augmenter le nombre de dispositifs de concentration de poissons (Dcp) utilisés lors des activités de ses thoniers. Ce dispositif qui permet de capturer plus de thons présente le désavantage de capturer également d'autres espèces d'animaux marins qui se retrouvent ainsi menacée. Selon l'AFP, qui évoque une source proche la direction, le groupe passera à 500 Dcp par navire, remettant ainsi en question un accord de 2011 conclu avec les autres thoniers français et qui limitait le nombre de dcp/navire à 150 afin de préserver les ressources halieutiques.

Du côté de Sapmer, on se défend en indiquant que, même en cas d'augmentation du nombre de Dcp/navire, on reste en deçà des recommandations de la Commission thonière de l'Océan Indien (Ctoi).

http://www.agenceecofin.com/peche/2509-32620-greenpeace-denonce-la-decision-de-sapmer-d-augmenter-ses-prises-de-thons-dans-l-ocean-indien

Seychelles NATION

Seychelles Coast Guard intercepts two foreign fishing vessels

02-October-2015

The Seychelles Coast Guard (SCG) has intercepted two foreign vessels suspected to be involved in illegal fishing activity in the Seychelles exclusive economic zone (EEZ).

The two boats were spotted by SCG patrol ship *Etoile* late on Wednesday September 30, 2015 in the vicinity of Cosmoledo atoll, some 561 nautical miles south-west of Mahé Island.

PS Etoile came across two vessels while on a routine patrol around the Outer Islands. A coast guard boarding team was subsequently sent on board to carry out a search and to question the crew.

Seychelles Fishing Authority (SFA) inspectors and the police have also been dispatched to the location to conduct more detailed search and collect necessary evidence. The two boats with 29 Malagasy crew on board have sailed to Seychelles waters from Madagascar.

The two suspected vessels will later be escorted to Port Victoria where the police and SFA will further their investigation.

http://www.nation.sc/article.html?id=246957

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

Pêche illégale : l'UE adresse un carton jaune aux Comores
2 octobre 2015

Commission européenne a donné jeudi à Taïwan et aux Comores un carton jaune, premier niveau d'avertissement, dans le cadre de sa lutte contre la pêche illégale.

La décision de Bruxelles concernant Taïwan, qui exporte pour 13 millions d'euros vers l'UE, est fondée sur des "manquements sérieux" dans le système de régulation de la pêche, un système de sanctions qui ne décourage pas la pêche illégale, et un manque de contrôle et de surveillance de la flotte longue-distance, est-il expliqué dans un communiqué.

Pour les Comores, l'UE dénonce en particulier la délégation de la gestion des registres des bateaux de pêche à une compagnie privée offshore, qui ne respecte pas les lois comoriennes et n'est pas surveillée par les autorités du pays.

Après ce carton jaune, les pays visés ont six mois pour pallier les manquements notifiés, à la suite desquels la Commission peut soit lever l'avertissement, donner une prolongation ou proposer au Conseil de durcir le ton.

La Commission a également annoncé avoir retiré les cartons jaunes attribués précédemment au Ghana (en novembre 2013) et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée (en juin 2014).

Les deux pays "se sont approprié les réformes de la pêche et ont désormais des structures légales et de régulation en place permettant de combattre la pêche illégale", s'est félicité le commissaire en charge de l'Environnement, des Affaires maritimes et de la Pêche Karmenu Vella.

"C'est la troisième fois depuis 2010 que la Commission procède à un retrait de cartons jaunes, ce qui fait passer à 10 le nombre d'États ayant reçu un carton vert, et montre bien l'influence positive de l'UE sur les pays tiers afin que ceux-ci adoptent des mesures visant à faire cesser la pêche illicite", ont réagi de leur côté les ONG Environmental Justice Foundation (EJF), Oceana, The Pew Charitable Trusts et WWF.

Plusieurs procédures sont toujours en cours, notamment contre la Thaïlande, qui a reçu un carton jaune en avril 2015.

"Nous avons d'excellentes relations avec eux", a confié un membre de la Commission, qui a demandé à ne pas être nommée. "Nous suivons le programme établi. Nous pourrons faire une évaluation avant la fin de l'année et décider quelle sera la prochaine étape", a-t-elle ajouté.

L'UE reproche à la Thaïlande, troisième producteur mondial de produits de la mer, un cadre légal insuffisant pour les sanctions, des inspections limitées, un manque de traçabilité des produits ou encore de contrôle de la flotte de pêche.

La réglementation européenne en matière de pêche illégale (dite "IUU") a été mise en place en 2010. L'UE, premier importateur de produits de la pêche dans le monde, a au fil des ans sanctionné plusieurs pays pour leur manque d'engagement à réformer : la pêche issue du Sri Lanka (depuis octobre 2014), de Guinée et du Cambodge (depuis novembre 2013) est interdite à l'importation dans l'UE.

http://www.clicanoo.re/493570-peche-illegale-l-ue-adresse-un-carton-jaune-aux-comores.html

Energie renouvelable

Seychelles : L'archipel veut produire d'ici 2020 environ 15% de ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables

Vendredi 2 Octobre 2015



Le ministre de l'Environnement, de l'Energie et du changement climatique des Seychelles, Didier Dogley, a dernièrement annoncé que l'archipel produira d'ici l'horizon 2020 environ 15% de ses besoins énergiques à partir d'énergies renouvelables, soit avec 10 ans d'avance sur le programme national initié par les autorités depuis 2010. Néanmoins pour parvenir à ce résultat, 2016 devrait être une année charnière puisque l'archipel produit aujourd'hui environ 4,5% de ses besoins en énergie en utilisant des sources d'énergies renouvelables (éoliennes et panneaux solaires photovoltaïques). La production d'énergie en se servant de la force des vagues de l'Océan Indien sera aussi très prochainement exploitée au coeur de l'archipel.

http://www.zinfos974.com/Seychelles-L-archipel-veut-produire-d-ici-2020-environ-15-de-ses-besoins-energetiques-a-partir-de-sources-renouvelables_a91582.html

Economie

l'express

A New York: SAJ vante les atouts de Maurice comme tremplin vers l'Afrique



Photo d'archives.

30 Septembre 2015

Une réduction des risques politiques, un retour fiscal optimal mais aussi la stabilité et la sécurité. Ce sont là autant d'avantages que trouverait un investisseur qui lorgne l'Afrique en passant par Maurice, a indiqué sir Anerood Jugnauth lors du US-Africa Institutional Investor Roadshow, à New York, mardi 29 septembre.

En mettant en exergue le fait que le 21e siècle est celui de l'Afrique, le Premier ministre a soutenu que tout investisseur voulant se lancer dans l'aventure africaine devrait passer par Maurice. Principalement parce qu'au fil des ans, *«le pays s'est bâti une réputation comme un centre financier international, reposant sur un système transparent et bien régi».*

De plus, a-t-il fait ressortir, l'île Maurice a continuellement investi dans des infrastructures permettant un cadre approprié pour l'investissement en Afrique. Avec notamment de nombreux accords d'investissement et de traités fiscaux avec des gouvernements africains, soit 43 au total. Et *«le nombre important d'investisseurs qui sont passés par Maurice pour atteindre le continent africain est la preuve que le cadre qu'offre Maurice fait d'elle une juridiction favorite». «100% foreign ownership, low tax rate of 15%, tax free dividend, no capital gains tax and free repatriation of capital, dividend and profits are some of the advantages that as US investors investing in Mauritius shall benefit. US private equity funds*

targeting Africa can certainly take advantage of our jurisdiction», a-t-il ajouté.

SAJ a aussi évoqué le tarif préférentiel qu'offre le pays à tout investisseur voulant faire une percée sur le marché africain ou encore le fait que le pays soit le seul centre financier membre des principales organisations régionales, dont l'Union africain, la Southern Africain Development Community (SADC) et **la Commission de l'océan Indien**.

Maurice fait également partie des blocs commerciaux régionaux ouvrant l'accès à plus de 400 millions de consommateurs et permettant de toucher un marché régional dont la valeur s'élève à 360 milliards de dollars américains, a souligné SAJ. Ce qui fait que *«Maurice ouvre la porte à de grandes opportunités pour le commerce et les services dans tous les domaines. Il est la porte naturelle vers les pays d'Afrique».*

Autre atout de Maurice : le fait que la Banque mondiale a classé le pays comme celui qui est le plus *business friendly* en Afrique. *«We are developing industrial parks in various African countries, in Ghana, Madagascar, Senegal and Mozambique where we try to replicate some of the features of the Mauritius environment - the infrastructure, the efficiency, the convenience and the high standards. And American companies too can take advantage of these parks, to invest with us in Joint Ventures, to expand in the region.»*

SAJ n'a également pas manqué d'évoquer sa Vision 2030. Un plan stratégique qui s'étale sur 15 ans et qui permettra à Maurice de diversifier rapidement ses ressources tout en développant ses infrastructures en se reposant en même temps sur ses forces. *«Ce plan sera exécuté à travers des partenariats public-privé, avec des projets de plus de 20 milliards de dollars américains.»*

Les piliers susceptibles d'intéresser les investisseurs : le secteur du transport, la création de smart cities, les énergies renouvelables ou encore l'Ocean Economy. Elaborant sur cet aspect, il a indiqué que Maurice compte la plus grande zone économique exclusive, soit une zone plus grande que la superficie de Mexico. *«Nous invitons les investisseurs à saisir le potentiel qu'offre notre zone maritime… Les compagnies américaines devraient explorer ce qui se passe à Maurice lorsqu'ils lorgnent l'Afrique»,* a-t-il conclu.
http://www.lexpress.mu/article/269441/new-york-saj-vante-atouts-maurice-comme-tremplin-vers-lafrique

CEOI : améliorer les échanges inter-îles

1 octobre 2015

15 ans déjà que le Carrefour des entrepreneurs de l'océan Indien (CEOI) réunit les opérateurs économiques de la région. Actuellement, l'association regroupe 700 adhérents dont 500 à Madagascar. Le dernier dîner du CEOI a réuni 4 ambassadeurs le 24 septembre dernier à Tananarive autour du thème : « la présence économique française dans l'océan Indien ». Ambassadeurs de France aux Seychelles, à Madagascar, l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien et le chef de la délégation de l'Union Européenne à Madagascar étaient les principaux intervenants de ce premier rendez-vous. Ils étaient d'accord que l'Hexagone a des intérêts importants dans la région, l'océan Indien étant une zone francophone. L'accent a été mis sur les potentialités de chaque île et l'apport de la France dans l'économie. Le pays de Molière absorbe 40% des exportations venant des Seychelles, à Madagascar les flux commerciaux avec la France atteignent 618 millions d'euros.

Connectivité régionale

Les difficultés de la connectivité maritime entre les îles ont aussi été abordées. Par ailleurs, Luc Hallade, Ambassadeur de France délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien a apporté quelques explications sur la baisse du commerce intra-régional : des règlementations différentes pour chaque île, absence de projets concrets et des politiques pas suffisamment à l'écoute des opérateurs économiques. « La misère n'est pas une fatalité, nous allons identifier les problèmes et prendre un nouveau départ avec la micro-économie », affirme Luc Hallade.

Xavier Desplanques, président du CEOI a demandé à différencier le visa de nature familiale de celui de nature économique qui doit être facilité. Une requête anticipée par le ministère des Affaires étrangères français selon l'ambassadeur de France à Madagascar qui réfléchit à faciliter la

circulation des hommes d'affaires actuellement. Une initiative qui ne manquera pas d'améliorer les échanges entre les îles.

http://www.agencepresse-oi.com/ceoi-ameliorer-les-echanges-inter-iles/